

Bilan du deuxième épisode de canicule

L'IMAD a mobilisé largement ses équipes pour protéger la santé des plus fragiles.

Du 8 au 17 août 2025, le deuxième épisode de canicule a mis à rude épreuve les personnes les plus fragiles à Genève. Pour leur sécurité, l'IMAD a mobilisé l'ensemble de ses équipes afin de rester en contact étroit avec les plus à risque. Grâce à ce dispositif et l'engagement des collaborateurs sur cette période de fortes chaleurs, plus de 14'000 appels préventifs ont été passés, près de 200 visites supplémentaires effectuées à domicile et 5 hospitalisations organisées pour éviter des complications graves.

En coordination avec le service du médecin cantonal de l'Office cantonal de la santé et les communes genevoises, l'IMAD active son plan canicule dès que les températures atteignent des seuils critiques. Ce dispositif vise à prévenir les atteintes à la santé liées à la chaleur et à détecter rapidement les signes d'alerte chez les patientes et patients identifiés comme vulnérables. Cette année, plus de 2'300 personnes bénéficient d'un suivi individualisé quotidien.

Durant ces 10 jours d'activation canicule cantonale, les équipes de l'IMAD ont été particulièrement mobilisées :

- **Plus de 14'000 appels préventifs** ont été passés
- **Près de 200 visites supplémentaires** ont été effectuées
- **5 hospitalisations** ont été nécessaires.

Certaines communes partenaires de l'IMAD ont également sollicité l'intervention de ses équipes pour des visites ciblées à la suite d'appels préventifs ayant révélé des situations préoccupantes et nécessitant une évaluation à domicile par un professionnel de santé.

Une prévention en continu

Depuis le 15 mai et jusqu'au 15 septembre, période de veille saisonnière, les équipes de l'IMAD rappellent systématiquement les gestes de prévention lors des visites planifiées à domicile.

Les bons réflexes en cas de forte chaleur

Pour se protéger des effets de la canicule, il est recommandé de :

- Boire régulièrement, même sans sensation de soif
- Manger suffisamment
- Éviter les efforts physiques et les sorties entre 12h et 15h
- Se rafraîchir fréquemment

Pour en savoir plus sur le dispositif canicule de l'IMAD : [Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs \(imad-ge.ch\)](https://www.imad-ge.ch/canicule)

Contact médias : Chiara di Lella, Directrice de la communication
medias@imad-ge.ch +41 22 420 20 90